



CONVENTION DE DROIT À L'IMAGE
À faire remplir et signer par le modèle
« Mon métier rêvé ... Je filme mon métier ! »
Du mardi 7 janvier au lundi 17 mars 2025

Entre les soussignés :

Nom et prénom de la personne dont l'image est utilisée :

Demeurant à :

Ci-après dénommé(e) "le Modèle",

Et :

L'Apel départementale de Seine Saint-Denis (Association de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) sise, 7 rue neuve 93140 BONDY

Ci-après dénommé(e) "l'Utilisateur",

Préambule :

Le Modèle consent à ce que son image soit utilisée par l'Utilisateur dans le cadre des conditions définies ci-après.

Article 1 : Objet

La présente convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles l'Utilisateur pourra utiliser l'image du Modèle.

Article 2 : Autorisation d'utilisation

Le Modèle autorise l'Utilisateur à utiliser son image dans les conditions suivantes :

- Supports de diffusion : support papier et autres supports numériques (audiovisuel, internet, réseaux sociaux du comité d'organisation), supports de communication interne, droit d'intégration d'une autre œuvre.
- Zone géographique : France,
- Durée d'exploitation : un an (1 an).



Article 3 : Rémunération

Cette autorisation est accordée sans que cela ne confère une rémunération à la personne dont l'image est utilisée

Article 4 : Droit de retrait

La personne dont l'image est utilisée peut retirer son consentement à tout moment, sous réserve d'en informer l'utilisatrice dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi du dossier du participant et au plus tard le 17 mars 2025 à 23h59.

Article 5 : Respect de l'image

L'Utilisateur s'engage à utiliser l'image du Modèle dans le respect de sa dignité et de son intégrité.

Article 6 : Loi applicable

La présente convention est régie par la loi française.

Fait à
le

Signatures :

[Nom et prénom du Modèle]
Signature :

[Nom de l'Utilisateur]
Signature :